

signalais que le gouvernement avait simplement porté à 8½ p. 100 le taux d'intérêt maximum, et qu'il n'avait pas proposé, comme certains ont tenté de le faire croire, que ce soit l'unique taux pour les prêts assurés en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Par ailleurs, tout en reconnaissant que le gouvernement avait les meilleures intentions possibles en prenant cette décision, dans le dessein d'attirer plus de capitaux privés sur le marché des hypothèques domiciliaires, je tiens à dire sans ambages qu'à mon avis, hausser de la sorte le plafond du taux d'intérêt est tout au plus une façon incomplète de répondre au besoin d'un plus grand nombre d'habitations. Ce n'est sûrement pas la solution pour ceux qui gagnent \$8,000 ou moins par année.

Le gouvernement doit être disposé à prendre de nouvelles initiatives pour aider les gens à revenu modique et les gagne-petit à se loger convenablement, et cela en sus des mesures déjà prises dont j'ai parlé au début de mes observations. C'est pour lui un impératif si l'entreprise privée est incapable ou refuse de le faire convenablement. Le *Star* de Windsor, dans un éditorial récent qui, je dois l'avouer, n'est pas très favorable à la hausse du taux maximum, a fait valoir l'argument suivant:

C'est un aspect étrange de notre économie qu'on semble pouvoir trouver de l'argent pour presque n'importe quoi sauf pour ce dont on a le plus besoin. Il est, de toute évidence, possible de trouver l'argent nécessaire à la construction de nouveaux supermarchés, d'immeubles commerciaux géants, et ainsi de suite, mais non pas pour loger nos gens.

Cela prouve une fois de plus que notre système d'entreprise privée a lamentablement échoué depuis la guerre dans le domaine de logement. La situation est critique et s'aggrave de plus en plus. Elle serait presque désespérée n'était-ce des projets de construction de logements de l'État, des subventions, etc.

Et, plus loin:

Un jour viendra peut-être où la plupart des habitations seront confiées à l'entreprise publique. Elles seront fournies par les gouvernements, au même titre que l'instruction, l'eau, la police et la protection contre les incendies et autres choses essentielles dont nous bénéficions aujourd'hui.

Je poursuis la citation:

Ceci n'est qu'un exemple de plus d'une intervention gouvernementale déclenchée par la carence de l'entreprise privée à satisfaire les besoins du public.

J'ai dit que la modification du taux maximum ne pouvait constituer l'unique solution aux besoins en logements. Je reconnais toutefois la signification des éléments qui se rattachent au pouvoir d'emprunt du gouvernement fédéral. A l'heure actuelle, personne ne bénéficierait de mesures qui aggraveraient la situation et multiplieraient les difficultés qu'é-

prouve le gouvernement fédéral à financer ses activités.

A mon avis, la mise en œuvre en ce moment de mesures visant à accroître les emprunts ferait augmenter les taux d'intérêt, dont le niveau actuel préoccupe déjà bien des gens. Cela accentuerait les poussées inflationnistes qui frappent tout le monde, surtout les gagne-petit. Par ailleurs, le public en général s'inquiète du fardeau des impôts actuels; or, les impôts constituent évidemment l'unique autre source immédiate de revenus du gouvernement.

Nous devons agir sérieusement et sans tarder pour améliorer la situation afin de pouvoir aller de l'avant dans le domaine du logement, par des moyens qui entraîneront peut-être de plus fortes dépenses. En attendant, nous devons dépenser les fonds dont dispose le gouvernement fédéral de façon à donner davantage aux régions dont les besoins en matière de logement sont les plus urgents. Le gouvernement fédéral doit être prêt non seulement à explorer de nouveaux secteurs et à y consacrer les fonds actuels ainsi que les fonds qu'il pourra recueillir à l'avenir, pour répondre aux besoins fondamentaux de logement, que l'on commence à considérer, si ce n'est déjà fait, comme un droit fondamental des Canadiens.

Tout en reconnaissant les droits constitutionnels des provinces—j'en ai d'ailleurs parlé tout à l'heure—je suis persuadé qu'il y aurait lieu pour le gouvernement fédéral de prendre à présent plus d'initiative et d'agir davantage. Je crois qu'il est temps qu'un ministre soit uniquement chargé des mesures fédérales en matière de logement et d'affaires urbaines. A mon sens, le député de Saint-Paul (M. Wahn), n'avait pas tort de proposer que le gouvernement fédéral, seul au besoin mais préférablement de concert avec les provinces, fonde des sociétés chargées de construire des maisons à bon marché, comme cela s'est fait pendant la guerre.

Malgré les efforts tentés et les résultats obtenus par suite des mesures dont j'ai parlé tout à l'heure, l'urgence est telle que pareille initiative pourrait être justifiée et pourrait fort bien être sanctionnée si l'on en venait à contester devant les tribunaux l'aspect constitutionnel de la question. Je dirais aussi que l'heure est venue pour le gouvernement fédéral d'étudier la possibilité de mettre à la disposition des personnes à faibles revenus une partie des fonds actuels ou d'autres fonds qui seront recueillis dans l'avenir, sous forme de prêts hypothécaires, dont l'intérêt serait payé par le gouvernement.

Il est certain que le moment est venu où le gouvernement doit agir, où le gouvernement fédéral doit prendre des mesures, au besoin, de concert avec les provinces si possible, pour